Bulletin municipal
| | 23 |
décembre 2016

Banque de France : une décision historique pour Vic-le-Comte page 3





www.vic-le-comte.fr

Le Régiolis, un train nouvelle génération en gare de Vic-Le-Comte page 13

Sommaire

■ ÉTAT CIVIL / ÉDITO : Le mot du Maire pages 2 et à ■ NÉCROLOGIE
Henri Bertrandpages 4 et
■ VIE SCOLAIRE
Rentrée scolaire 2016page
« Sécurité et vigilance renforcées »page '
■ LA VIE DE NOS AÎNÉS
R ^{ème} édition du Bien Vieillir page 8
■ VITE DIT
30ème anniversaire du jumelage Parseberg/Vic-le-Comte
Les brèves
Du nouveau à Vicpage
URBANISME/TRAVAUX
Plan local d'urbanismepage 10 Fravaux de mise aux normes d'accessibilitépage 1
Un point sur les travaux
TRANSPORT
Le Régiolis, nouveau train en gare de Vic page 1
E ENVIRONNEMENT
Labellisation FREDONpage 1
■ SÉCURITÉ
Vigilance contre les cambriolages page 1
■ VIVRE À VIC
Vic au fil des jours
L'USV Natationpage 1
Vic Comté Badminton et le Vélo Clubpage 1
DES VICOMTOIS
Trois noms à ne pas oublier pages 20 et 2
■ VIE CULTURELLE
Sortir à Vicpages 22 et 2

Directeur de la publication : Antoine Desforges Conception : 峰 🕅 print Impression : 🎉 Myreille Bujette, Claire Cravinho, Ludovic Combe

MARIAGES

25/06/2016: AUDINAT Marie-Pierre

25/06/2016: SVETCHINE Emmanuelle

25/06/2016: LE THOMAS Elodie

02/07/2016: BRESSON Dominique

09/07/2016: TOUSSAINT Elisabeth

& DORIOU Vincent

& DUPOUYET Arnaud

& MANZOLI Christophe

& BARRAUD François

NAISSANCES

02/06/2016: Alexis EYMARD 12/06/2016: Liam PERRET 15/06/2016: Calie MOREIRA 18/06/2016: Lina MARES 23/06/2016: Philippine SAULNIER PICHARD 02/07/2016 : Isaïe MUNIER 07/07/2016: Thyméo FAYE 07/07/2016: Léon PONS BELLEC 08/07/2016: Tom DUBOURDEAUX

25/11/2016 : Érine DESTERNES

30/11/2016: Elena et Océane ROUX

& MARKIEWICZ Philippe 09/07/2016: Eliot DALBEPIERRE 09/07/2016: DELABRE Véronique 15/07/2016: Léna MACIEJEWSKI & DELABRE Robert 15/07/2016: Agathe PARRIN 27/07/2016: Mathéo JAYAT

09/07/2016: GARGOWITZ Sarah 04/08/2016: Méline BOYARD & RIFI A Vincent 06/08/2016 : POMARAT Sylvie 25/08/2016: Noam FERROUDJ

06/08/2016: BROSSARD Priscilla & LAPEYRE William

20/08/2016: ROCA Héloïse

20/08/2016: PAPON Fanny

03/09/2016: GROUY Sandrine & GUY Mathieu

24/09/2016: DAFFIX Catherine & RAYNAUD Olivier 01/10/2016: RYBKA Nadège

& CHANDEŽE Xavier 01/10/2016 : BOUTÈ Nicole

& TARTIÈRE Serge 03/12/2016: AUBERT Thomas & Yohann BUISSON

& BONY Christophe 29/08/2016: Elise LABONNETIER 31/08/2016: Amir BEN AHMED 05/09/2016: Lucy et Gabriel MACHADO 09/09/2016: Killian JEANJEAN & NAVALON-BOVILLE Francisco 23/09/2016: Faustine VENDANGES 05/10/2016: Théo BRINSTER & CHAGNEÁU Jérémy 09/10/2016: Martin GéRAUD 10/10/2016 : Moyra BARDIN 11/10/2016: Andy NOIZAT 14/10/2016: Lucie BONNEFOND BERNIER 14/10/2016: Flore PARSOIRE SCHILLIG 15/10/2016 : Charly PAGÈS MARTINEZ 30/10/2016: Kimran PISTER 01/11/2016: Wendy DELPIANO 18/11/2016: Hugo GILLET

DÉCÈS

10/06/2016: Marie BRUNELLE (née MONTAGNON) 16/06/2016: Antoinette VIALETTE (née PLANTIN) 18/06/2016: Yvette LIABOEUF (née GILLARD) 22/06/2016: Robert ANDRAUD 28/06/2016 : Marie-Thérèse PORTAS 09/07/2016: Yvonne COURAUDON (née CHENAUD) 18/07/2016: Marie BADIOU (née FAURE) 26/07/2016: Andrée LANVANDIER (née RIGOULET) 29/07/2016: Maurice BUCHON 03/08/2016: Maxime MOULY 26/08/2016: Arthur STAELEN 29/08/2016: Marie DUSCHESNE (née PRZYBYTOWSKA) 08/09/2016: Pierre LE CORRE 10/09/2016: Edouard CHAMPION 11/09/2016: Cyril THOMAS 12/09/2016: Charles MATEU 25/09/2016 : Yvonne BELAN (née VALT) 28/09/2016: Micheline MALON (née MIAILLE) 03/10/2016: Jean-Noël RAINOTTE 10/10/2016: Yvette SALIS (née MÉRIEUX) 15/10/2016: Denise ULRICH (née HERNANDEZ) 17/10/2016: Henri BERTRAND 07/11/2016: Ginette, Alice VERNET (née SENECTAIRE) 11/11/2016: André DISCHAMP 11/11/2016: Marc CHAMPOMMIER 20/11/2016: André GAUTHIER 26/11/2016: Ginette FOREST (née TINET) 27/11/2016: Maria DE SOUSA (née RODRIGUES) 10/12/2015 : Albert OLLOIX

30/07/2016: Émilie MAZEAU

Le transfert de l'imprimerie de Chamalières annoncé pour 2022

C'est donc une très importante décision, qui reste à confirmer au 1er semestre 2017, que vient de prendre, le 28 novembre dernier, le Conseil Général de la Banque de France, en se prononçant en faveur du projet de transfert de l'imprimerie de Chamalières à Vic-le-Comte, à côté de la papeterie. Pour la Banque de France, il s'agit de pouvoir disposer, dès 2022, d'une unité intégrée « Papeterie-Imprimerie-Centre Fiduciaire » la plus moderne d'Europe et de haute qualité environnementale, confortant ainsi sa place de leader de l'Eurosystème pour la fabrication de billets, tout en assurant son maintien pérenne en Auvergne.

Souvenons-nous il y a quelques années seulement, les inquiétudes étaient fortes quant à l'avenir de la papeterie de Longues, mais les efforts conjugués pour améliorer la productivité et les savoir-faire de l'ensemble des personnels ont permis que la qualité de la production de papier fiduciaire de la papeterie de Vic-le-Comte soit aujourd'hui reconnue comme étant la meilleure au niveau européen.

Les travaux en cours à la papeterie de Longues, confirment cette avancée significative puisque, dès la mi-2017, l'installation d'un nouvel outil moderne, engageant un investissement de 75 millions d'euros, permettra de doubler la production à l'intention, non seulement de la Banque de France, mais de plusieurs banques centrales européennes.

Le projet de transfert de l'imprimerie est le résultat de nombreuses études réalisées au cours des dernières années et auxquelles votre Maire a été régulièrement associé lors de réunions de travail et de rencontres avec le Gouverneur de la Banque de France, le Directeur de la fabrication de billets ainsi que les ingénieurs et techniciens du pôle projet.

La municipalité de Vic-le-Comte soutient bien évidemment avec force ce transfert, porteur d'un investissement très important – 220 millions d'euros – et à terme de plusieurs centaines d'emplois sur notre territoire, et elle fera en sorte de créer les conditions les meilleures pour l'accueil de l'entreprise.

Alors que va se constituer, au 1er janvier 2017, « Mond'Arverne Communauté -Clermont Côté Sud », issue de la fusion de trois communautés (Les Cheires, Gergovie Val d'Allier, Allier Comté), l'arrivée de l'imprimerie à Vic-le-Comte, sera un atout très fort pour le territoire et pour le développement économique de notre nouveau bassin de vie de 40 000 habitants au sud de Clermont. Cette implantation viendra largement conforter les actions déjà entreprises sur la commune, notamment par la création de la nouvelle zone artisanale et commerciale des Meules, qui comptera quelques 250 emplois à l'horizon 2019. Ce n'est donc pas seulement Vic-le-Comte qui bénéficiera de l'implantation de l'imprimerie et du développement économique qu'elle induira, mais l'ensemble du territoire de la nouvelle Communauté, qui verra ses ressources, grâce notamment à la fiscalité de l'entreprise, largement améliorées.



C'est une nouvelle jeunesse pour la Banque de France qui verra son effectif renouvelé à 60% dans les 10 années à venir, du fait des nombreux départs à la retraite et ce sont près de 1000 emplois créés ou maintenus à Vic-le-Comte, qui générerons aussi de très nombreux emplois indirects.

C'est toutefois un véritable défi à relever pour notre commune et la nouvelle Communauté en termes d'habitat, de services et d'équipements appropriés pour accueillir cette nouvelle population tout en veillant à maintenir une progression raisonnée de la démographie de nos communes et en sauvegardant la qualité de notre cadre de vie.

Voila donc, mes chers concitoyens, une bonne nouvelle pour Vic-le-Comte en ce début d'année 2017 pour laquelle je souhaite le meilleur pour vous et vos proches.

Roland BLANCHET. Maire de Vic-le-Comte.

L'histoire de l'implantation industrielle de la Banque de France en Auvergne

1917 : construction de l'imprimerie à Chamalières (la Banque de France a pour objectif de doter le pays d'un outil industriel complet loin des frontières et d'assurer l'approvisionnement en coupures de qualité au niveau national)

1920 : construction de la papeterie à Vic-le-Comte sur un emplacement propice à l'activité, situé à 20 km de l'imprimerie, dans une boucle de l'Allier (pour l'eau), et limité à l'Est par la voie de chemin de fer (pour l'acheminement des matières premières telles que le coton, le charbon et le fuel)



1918-1920 : premiers billets imprimés à Chamalières (la Banque de France reçoit des sollicitations de

clients extérieurs : la Roumanie, la Serbie, le Maroc, l'Algérie, l'Indochine par exemple)

1933 : déplacement à Vic-le-Comte d'une partie du personnel et du matériel de l'usine de la Ferté-sous-Jouanne de Seine-et-Marne

1939 : l'imprimerie de Chamalières compte 7 ateliers dotés chacun de machines d'impression en quatre couleurs

1950 : l'imprimerie de Chamalières dispose de machines d'impression en léger relief dit « taille douce »

7 janvier 1969 : mise en circulation d'une coupure spéciale consacrée au clermontois renommé Blaise Pascal, philosophe et scientifique

XXème **siècle**: est marqué par la fabrication de billets de plus en plus sécurisés (couleurs, reliefs, portraits, encres changeantes, motifs par transparence, etc.)

Horizon 2022 : déménagement de l'imprimerie de Chamalières à Vic-le-Comte afin de regrouper sur le même site l'imprimerie, la papeterie et le centre fiduciaire



HENRI BERTRAND



Enseignant, Principal du collège, élu municipal et Maire de Vic-le-Comte, M. Henri BERTRAND est décédé en octobre dernier.

C'est en 1967 que le jeune enseignant découvre Vic-le-Comte et devient le premier Principal du collège dès sa création et jusqu'à son départ à la retraite en 1985.

Sa carrière se déroule avec une attention toute particulière portée à ses professeurs et à ses élèves, trait marquant de sa personnalité, dévoué aux autres avant tout.

Ce sont la rigueur, l'exigence et l'écoute qui marquent son travail, liées aux valeurs fortes de l'École de la République dont il est le fervent défenseur.

Sa vie professionnelle, consacrée à l'Éducation nationale lui vaudra d'être récompensé par la distinction « d'Officier des Palmes Académiques ».

Citoyen actif, bien intégré dans sa commune, il devient élu municipal dès 1971 avec Marcel Chapelle puis 1^{er} adjoint de Louis Paulet de 1977 à 1986, année où il devient à son tour Maire de Vic-le-Comte jusqu'en 1995.

Ce sont ses mandats qui ont fait progresser Vic vers la modernité avec plusieurs réalisations notables : la rénovation complète du boulevard du Jeu de Paume, la création du stade de football et ses tribunes, la construction de la salle omnisports, la construction de la caserne des sapeurs pompiers et bien sûr l'agrandissement et la modernisation de nos écoles auxquelles il accordait un intérêt tout particulier.

Quelques réalisations majeures des mandats d'Henri Rertrand :



Tribunes



Salle omnisports

Complexe sportif André Boste



Stade de football



Cérémonie officielle du 5ème anniversaire du jumelage Pasberg/Vic-Le-Comte en mai 1992

Conscient du rôle majeur dans la vie locale et sociale du tissu associatif, il développe et aide les associations culturelles, sportives et de loisirs de la commune.

C'est en homme solidaire et exemplaire, soutenu par son Conseil Municipal, qu'il vient en aide en 1989 aux victimes de la guerre et de la barbarie, notamment en accueillant sur la commune des familles kurdes victimes de la guerre en Irak. Des familles qui, subissant les bombardements, gaz asphyxiants, assassinats et exodes ont trouvé sur la commune, grâce à lui, un havre de paix. Devenues françaises aujourd'hui, elles n'ont pas oublié cette solidarité et cette fraternité.

Il a eu, tout au long de sa vie, dans ses fonctions d'enseignant, d'élu municipal et de Maire, un rôle éminent et exemplaire, c'est pourquoi la nation l'a fait « chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur ».

Prônant la paix dans le monde et surtout en Europe, il est le défenseur, aux côtés de Louis Paulet, du rapprochement franco-allemand qu'il concrétise en donnant naissance au jumelage des collèges de Vic et de Parsberg dans un premier temps, puis par le jumelage des villes en 1987, en signant le serment avec Wolfgang Pauler alors Bourgmestre de Parsberg. Une œuvre initiée qui se poursuit aujourd'hui avec l'anniversaire des 30 ans du jumelage. C'est avec émotion que lui rendent hommage M. Joseph BAUER, Bourgmestre de Parsberg et Mme Dorothée LAN-

GER, Présidente du Comité de jumelage de Parsberg : « Avec beaucoup de peine, nous avons reçu la triste nouvelle du décès d'Henri Bertrand, un personnage hautement estimé de tous les membres du Comité ainsi que de tous les parsbergeois qui ont eu l'immense chance de le connaître. Il nous a toujours impressionné par son étonnante présence physique et intellectuelle et par ses discours profonds, témoignant son grand attachement à l'idée du jumelage, de l'amitié franco-allemande et de la paix entre nos deux peuples. Henri Bertrand a été un des piliers du jumelage, étant parmi ceux qui l'ont construit et remplit de vie. Nos deux communes, nos deux comités de jumelage ont perdu un homme exceptionnel, il nous manquera énormément. »

Depuis 2008, sa présence en tant que Maire honoraire aux manifestations officielles et culturelles signait son attachement irrévocable à la vie politique locale et à sa ville.

Un engagement total qu'il a continué à afficher envers les associations vicomtoises, en tant que membre ou administrateur notamment auprès du club des aînés et de l'Amicale Laïque.

Un dévouement pour la commune et une présence qui manque aujourd'hui à tous ses concitoyens.

Il s'est éteint à l'âge de 89 ans mais son souvenir restera et nous avons dans ce très triste moment une pensée emplie d'émotions pour sa famille et ses proches.





Agrandissement et modernisation des écoles notamment à l'école maternelle Sonia Delaunay de Longues

A l'école maternelle nouvelle classe a érectif tot la rentrée





À l'école maternelle Sonia Delaunay à Longues une nouvelle classe a été ouverte à la rentrée scolaire

Avec un effectif total de 90 enfants pour 3 classes, l'inspection académique, suite à la demande de la directrice, des parents d'élèves et de la mairie, a accepté d'ouvrir une quatrième classe. Ainsi, les effectifs sont passés de 30 à 22/23 élèves par classe. Une réelle amélioration pour l'équipe enseignante, les ATSEM et les enfants. Cette situation sera de nouveau étudiée avant le mois de juin afin d'anticiper la rentrée

La création d'une classe nécessite toujours un temps d'adaptation possible par un travail collaboratif et participatif primordial pour le bien-être des toutpetits. Ainsi, le personnel a été renforcé pour faire face à cette nouvelle configuration. Une atsem est présente tous les matins dans la 4ème classe et une

personne a été recrutée pour la garderie et le repas de midi à la cantine primaire et maternelle.

Investir pour les écoles, une priorité constante. La commune de Vic-le-Comte continue à équiper les classes de vidéoprojecteurs, de tableaux interactifs et d'ordinateurs afin que les élèves de nos écoles bénéficient d'un enseignement adapté aux nouveaux supports numériques.

La municipalité, soucieuse d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions toute la journée, travaille avec le cabinet d'architecte ADquat pour agrandir le restaurant scolaire de Vic devenu trop étroit. Il faut maintenant finaliser le projet et élaborer le budget avant de proposer une présentation finale aux parents, enseignantes et personnel communal des écoles primaire et maternelle.

TAP : zoom sur l'atelier d'astrophysique à l'école primaire de Lonques



Depuis 2015, les activités proposées périscolaires aux enfants s'inscrivent dans un Projet Éducatif de Territoire (PEdT). Il s'agit d'un document élaboré par conjointement collectivité, les services de l'État et les partenaires intéressés valable pour une période de 3 ans, à l'issue de laquelle il est évalué.

Un accent particulier à été mis en place autour des « activités scientifiques et techniques ». Par exemple, des

défis scientifiques et des démarches expérimentales (« ça flotte, ça fumes, ça vole... ») sont organisés afin d'aborder, entre autres, des notions physico-chimiques et géologiques (maquette de volcan). Des activités portant sur l'astronomie sont donc proposées avec l'intervention de M. Michel Naranjo (Professeur des Universités honoraire et membre de l'association ASTRAP) au cours de laquelle les enfants partent en balade à travers le système solaire par la réalisation d'un parcours (au 1/5 000 000 000 °) autour de l'école permettant la découverte des planètes qui nous entourent.

Nouveaux horaires:

Les garderies sont désormais ouvertes dès 7h15 (au lieu de 7h30) afin de répondre à une demande formulée par plusieurs familles dans l'enquête réalisée mi-2016 auprès de l'ensemble des usagers.

Refonte des tarifs :

De nouveaux tarifs ont été adoptés par le Conseil Municipal afin de mieux prendre en compte la durée d'utilisation du service mais toujours en adéquation avec le QF des familles.

NOUVEAU TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2017

e laquelle il		17. C	1 DE IT		
		us d'information			iscolaires,
		nateurs, etc., vi			-1-!
ace autour		ic-le-comte.fr,	rubrique jeun	esse et vie sc	olaire
Par exemple,	, des				
		l r	itos pra	atio.	
				946	0
					2, ~
					. ().
					10 23
NOUVEAU 1	TARIFS AU 1 ^{ER} J	ANVIER 2017			OD.
NOUVEAU T		ANVIER 2017	nfos pra	IR	
NOUVEAU 1		ANVIER 2017	SO 16h15-17h30	IR 17h30-18h30	on de
NOUVEAU 1	MA				derder
NOUVEAU 1	7h15-8h	8h-8h50	16h15-17h30	17h30-18h30	darderi
QF1 QF2	7h15-8h 45 min	8h-8h50 50 min	16h15-17h30 1h15	17h30-18h30 1h	arderie
QF1	MA 7h15-8h 45 min 0,45 €	8h-8h50 50 min 0,45 €	16h15-17h30 1h15 0,65 €	17h30-18h30 1h 0,65 €	arderies
QF1 QF2	MA 7h15-8h 45 min 0,45 € 0,55 €	8h-8h50 50 min 0,45 € 0,55 €	16h15-17h30 1h15 0,65 € 0,80 €	17h30-18h30 1h 0,65 € 0,80 €	deries
QF1 QF2 QF3	MA 7h15-8h 45 min 0,45 € 0,55 € 0,60 €	8h-8h50 50 min 0,45 € 0,55 € 0,60 €	16h15-17h30 1h15 0,65 € 0,80 € 0,90 €	17h30-18h30 1h 0,65 € 0,80 € 0,90 €	deries
QF1 QF2 QF3 QF4	MA 7h15-8h 45 min 0,45 € 0,55 € 0,60 € 0,70 €	8h-8h50 50 min 0,45 € 0,55 € 0,60 € 0,70 €	16h15-17h30 1h15 0,65 € 0,80 € 0,90 € 1,05 €	17h30-18h30 1h 0,65 € 0,80 € 0,90 € 1,05 €	deries

Ces 4 tranches tarifaires s'additionnent en fonction du temps d'utilisation sur une journée

l'opération « sécurité et vigilance renforcées » dans nos écoles





Les enseignants et personnels, aux côtés des enfants, exemplaires, pendant les exercices d'alerte attentat.

Depuis les attentats ayant marqué notre pays il est indispensable d'anticiper ce genre d'évènements. De ce fait, à l'occasion de la rentrée scolaire 2016-2017, la Préfecture a adressé aux communes et aux chefs d'établissement des recommandations précises de sécurisation et de vigilance pour les espaces identifiés vulnérables que sont les écoles et leurs abords. La Mairie a ainsi lancé un travail « de fond » dans ses établissements. Un point sur la question...

D'abord, un état des lieux...

re point sur

Dans un premier temps, une analyse a été réalisée pour identifier les besoins et les améliorations à apporter au niveau de la configuration des locaux. Cette réflexion s'est engagée dès septembre 2016 en concertation avec l'équipe enseignante.

Un Comité de pilotage s'est constitué pour recueillir les avis, échanger sur les difficultés pratiques et décider collectivement. Les élus concernés par le sujet ont été intégrés à cette instance, ainsi que les Directrices et personnels des écoles maternelles et primaires de Vic bourg et Longues, les responsables et personnels des services scolaires et périscolaires, la police municipale, mais aussi l'équipe mobile de sécurité du Rectorat, le Référent sûreté et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vic le Comte.



Réunion du Comité de pilotage « Sécurité et vigilance attentats renforcées », en Mairie le 28 septembre dernier

De la théorie à la pratique...

Dans cette continuité de prévention, **des exercices** « **attentat intrusion** » ont été organisés dans chacune des écoles. Préparés et menés par les Directrices et enseignantes, ils se sont déroulés sous l'œil avisé de quelques membres du Comité de pilotage et en particulier des référents de la Gendarmerie et du Rectorat, compétents pour observer et apporter des solutions aux problématiques soulevées sur le terrain. Une formation rassurante que chacun a apprécié.

Des adaptations à réaliser progressivement ...

Ces exercices ont ainsi mis en évidence des lacunes à corriger. Le Comité de pilotage décidera courant janvier des mesures à prendre et des travaux à réaliser pour renforcer la sécurité des écoles (installation d'alarmes, renforcement des grillages, interdiction de stationnement aux abords des écoles, etc.). Ces travaux seront réalisés progressivement courant 2017, compte tenu des budgets importants à engager et après demande d'aides financières auprès de l'État.

Les parents d'élèves recevront des informations sur les nouvelles dispositions de sécurité, dès que possible.

Vers un plan d'action...

IL NE S'AGIT PAS DE CÉDER À LA PEUR, mais bien d'observer chacun à son niveau un état de vigilance constant, de savoir réagir, anticiper et adopter les bonnes pratiques. Au-delà des exercices de sensibilisation préconisés par la Préfecture et réalisés en début d'année, il est indispensable de poursuivre les temps de formation à destination des personnels au contact des élèves et adaptés aux particularités de chaque service périscolaire (ATSEM, agents du périscolaire TAP, cantine, garderie).

EN ATTENDANT, LES MESURES DÉJÀ EN VIGUEUR DEMEURENT VALABLES ET SONT À RESPECTER STRICTEMENT. POUR RAPPEL :

- Pas de stationnement et d'arrêt même temporaire aux abords immédiats des écoles, garderies, restaurants scolaires.
- Un accès contrôlé aux écoles et garderies pour un filtrage du flux des entrées et sorties (usage des interphones), le maintien des portails fermés.
- Éviter tout attroupement qui pourrait être préjudiciable à la sécurité.

Retour sur les ateliers « Vieillir c'est vivre. Conduire c'est rester libre »

Pour la 3^{ème} édition du Bien vieillir à Vic-le-Comte, la municipalité en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination (Clic) de Billom et l'intervention de l'association Prévention Routière, ont consacré deux après-midi s'articulant autour d'une conférence sur la prévention routière ainsi que d'ateliers.

Ces derniers portaient sur la prévention routière, notamment sur les réflexes à avoir en conduisant. Un quizz évaluant les capacités de chacun sur sa conduite a permis aux intervenants de proposer des ateliers adaptés aux demandes des personnes présentes.

Ce sont 49 personnes au total qui ont bénéficié de cet accompagnement pour que les plus de 60 ans restent mobiles en toute sécurité. Il est vrai que la mobilité est un enjeu majeur qui maintient les personnes dans une vie sociale et familiale active, riche et bien remplie.

Les thèmes abordés ont permis de revenir sur des connaissances parfois trop anciennes vis-à-vis d'une signalisation qui change vite et d'infrastructures routières plutôt récentes mal appréhendées. La diffusion de petits films numériques, reconstitutions d'accident par exemple, a mis l'accent sur les dangers et les grandes causes d'accidentalité en France. Un point sur la sécurité routière a permis d'identifier les risques pour mieux réagir et ainsi les éviter. Les souhaits des participants étaient principalement de se



Les aînés aux ateliers de prévention routière

rassurer sur la conduite, de réviser le code de la route notamment les panneaux, giratoires et entrées d'autoroute, ainsi que de s'informer sur les nouvelles règles de circulation. C'est chose faite, avec un retour de satisfaction positif et de nouvelles connaissances acquises qui modifieront sûrement le comportement des invités, pilotes de toujours.

La 4^{ème} édition du Bien vieillir, pour l'année 2017, portera sur l'adaptation de l'habitat nécessaire pour garantir le maximum de sécurité à domicile.

« Grippe, pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination »



La campagne de vaccination a été lancée le 6 octobre dernier, elle s'achèvera le 31 janvier 2017. Avec en moyenne 2.5 millions de personnes touchées en France chaque année, il est temps de se faire vacciner! Recommandation pour les personnes de plus de 65 ans et les personnes à risques et fragiles, vaccination gratuite auprès de votre cabinet d'infirmiers habituel.

30^{ème} anniversaire du jumelage Parsberg/Vic-le-Comte







30 ans, le bel âge...

Trois décennies déjà que le Comité de jumelage existe et favorise les échanges entre nos deux cités.

Toutes les associations vicomtoises ainsi que toute la population ont contribué à l'entretien de ces liens fructueux et amicaux et ont amené pierre après pierre les bases pour que l'édifice soit solide.

2017 est l'anniversaire des trente années d'amitié qui se fêteront à Parsberg, notre ville jumelle du 25 au 28 mai 2017.

Un programme provisoire a déjà été établi par nos amis Parsbergeois :

- excursions à Landshut
- fête médiévale à Parsberg, et festivités diverses nous attendent.

Lors de la cérémonie officielle les maires et les présidents des comités ne manqueront pas de rendre hommage aux principaux fondateurs du jumelage qui sont : L. Paulet, W. Pöller et H. Bertrand, tous les trois orateurs de grand talent qui nous ont quittés.

L'Assemblée Générale du Comité aura lieu le samedi, 28 janvier 2017 au Couvent des Dames à 20h.



ELECTIONS 2017

Deux élections sont prévues pour l'année 2017. Les présidentielles le 23/04 et le 07/05, et les législatives le 11/06 et le 18/06 où sont élus les députés pour un mandat de 5 ans.

Les électeurs devront se rendre dans l'un des quatre bureaux de vote de la commune (Halle du Jeu de Paume, école primaire de Longues, école primaire de Vic et Maison du Temps Libre) selon l'indication inscrite sur leur carte d'électeur.

Pensez à vous munir également de votre pièce d'identité, obligatoire pour avoir accès au vote.

À NOTER: tous les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune recevront courant mars une nouvelle carte électorale à utiliser pour les scrutins de 2017.

NOUVEAUX HORAIRES NAVETTE

Attention, nouveaux horaires pour la navette suite à des modifications d'horaire du train, à compter du 11 décembre.

Vous pouvez les consulter directement sur le site internet de la mairie ou retirer la plaquette en mairie et à l'agence postale communale.

Commerces, artisans, professionnels de la santé

■ LA COMTÉ IMMOBILIER

Agence immobilière Bd du Chambon à Longues **06 68 08 65 03**

■ VIC KEBAB

Restauration sur place ou à emporter 116 Bd du Jeu de Paume

04 73 61 98 12

■ BOULANGERIE-PÂTISSERIE ROSSELOT

230 Bd du Jeu de Paume **04 73 69 02 42**

■ CELINART'BIJOUX

Création et vente de bijoux artisanaux transformation-réparation Centre commercial de Longues 63250 Vic-le-Comte

06 67 06 76 13 celinartbijoux@gmail.com www.celinart-bijoux.com

■ OSTHÉOPATHE

Mme Anne DUCHER 10 place de la République 63270 Vic-le-Comte **04 73 69 50 07** Consultations sur RDV

les procédures lancées le 13 octobre 2016

La révision du PLU a été approuvée le **14 septembre 2014. Un Plan Local d'Urbanisme** est un document « vivant » qui doit s'adapter aux besoins et aux évolutions de la ville. Ainsi une première modification simplifiée a été approuvée le **1**^{er} **octobre 2015**, en raison de la nécessité d'adapter le règlement de la zone Ui à sa vocation première de recevoir des activités. Le Conseil Municipal, lors de sa séance du **13 octobre 2016**, a décidé de lancer deux procédures de modification :

I- MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2

Il s'agit d'une procédure « allégée » qui permet d'adapter le règlement du PLU :

- mettre en cohérence la zone AUi dite « des Meules » avec le projet d'aménagement
- répondre à des incohérences règlementaires suivantes :
- •modification du règlement des zones Ue afin de permettre toutes les constructions et équipements d'intérêt public
- •suppression de la limitation à 1 abri de jardin par unité foncière
- •complément à la limitation de hauteur en limite de propriété (actuellement à 3,50 m à l'égout de toit) par une hauteur maximum au faîtage à 5 m
- •autorisation des enduits grattés en plus des enduits talochés déjà autorisés (hors périmètre AVAP)
- •dans l'extension de la zone des Meules, autorisation dans la bande de 15 m de recul par rapport à la route de Clermont d'éléments architecturaux de petite dimension (2 m maximum)

Le dossier relatif à cette modification simplifiée sera mis à disposition du public en mairie du 9 janvier au 10 février 2017.

II- MODIFICATION N°1

Cette modification porte sur les points suivants :

1- OUVERTURE À L'URBANISATION DES ZONES AU dites « de la Croix Parouty » et « des Varennes » :

Afin de permettre à la commune de se développer et de poursuivre pour les prochaines années une offre de logements variés en accession libre, en accession sociale ou en

ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION « CROIX PAROUTY » à Vic



PLU: Plan Local d'Urbanisme

AVAP: Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (dans le respect du développement durable)

ZONES URBAINES:

Zone Ui : à vocation d'activités économique **Zone Ue** : à vocation d'équipements d'intérêt

général

ZONES À URBANISER:

Zone AUi: à vocation d'activités économique **Zone Au**: à vocation principale d'habitat **MAILLAGE VIAIRE**: équipement de voierie destiné à l'usage public et géré par la commune

locatif social, il est nécessaire d'ouvrir à l'urbanisation de nouveaux secteurs.

Cette programmation est conforme au Programme Local de l'Habitat et au Schéma de Cohérence Territoriale, dont une des exigences est de réaliser en moyenne 60 logements par an, considérant que VIC-LE-COMTE est un pôle de vie.

2- MODIFICATION DES LIMITES DE LA ZONE Ue1

Cette modification permettrait:

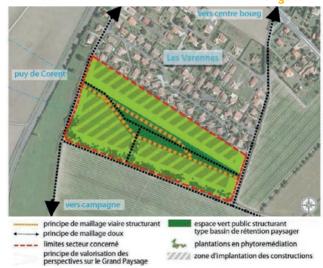
- l'aménagement d'un espace aux abords du cimetière afin de sécuriser le carrefour et permettre la création de quelques places de stationnement
- de libérer des terrains dont la commune est propriétaire pour partie, afin de permettre la réalisation de logements.

3- MISE EN CONCORDANCE DU ZONAGE PLU AVEC CELUI DE L'AVAP

Les deux zonages du PLU et de l'AVAP ne sont pas cohérents sur une parcelle cadastrée section AK n° 302, située au sud du bourg de Vic. La modification a pour objet de les mettre en cohérence.

Déroulement de la procédure : le dossier a été transmis aux Personnes Publiques Associées (services de l'État notamment) et sera ensuite soumis à enquête publique en mairie du 9 janvier au 10 février 2017. Le Commissaire enquêteur recevra en mairie le 9 janvier de 9h à 12h, le 21 janvier de 14h à 17 h et le 10 février de 14h à 17h.

ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION « LES VARENNES » à Longues



TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ

Le précédent bulletin municipal présentait l'Agenda d'Accessibilité Programmée, qui consiste en une programmation sur les 9 ans à venir des travaux de mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public appartenant à la commune.

En 2016, les travaux de mise en accessibilité du Centre Administratif et la mise aux normes de l'escalier de la Halle du Jeu de Paume ont été réalisés.

L'Agenda prévoit en 2017 d'engager la mise en accessibilité de :

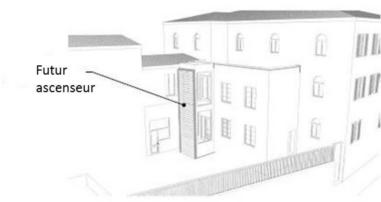
- l'école maternelle Sonia Delaunay : création de dalles béton à certaines entrées de l'école ; ces travaux seront réalisés en régie par les employés communaux
- l'école maternelle Elsa Triolet : ces travaux sont intégrés dans le programme de rénovation de l'école et seront étalés sur plusieurs années (plus de détails dans une prochaine édition de Vic'Info)
- l'Hôtel de Ville: les travaux de mise en accessibilité de la Mairie, des locaux annexes (social, police municipale, mission locale) et du parvis ont fait l'objet d'une étude (voir ci-dessous).

MISE EN ACCESSIBILITE DE L'HÔTEL DE VILLE

La mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville prévoit :

■ 1- la création d'un ascenseur installé dans la cour de l'école contigu à la mairie et accessible depuis le hall d'entrée





2- à l'intérieur des locaux (mairie et locaux annexes), l'élargissement de certaines portes, la mise aux normes de l'escalier (surélévation de la main courante de l'escalier, signalisation des marches) et de l'éclairage

■ 3- sur le parvis :

- la création d'une rampe d'accès le long du bâtiment à partir de l'angle côté bd de Beussat afin de permettre l'accès aux locaux de la Mission locale, la Police Municipale, la Médecine du Travail ; selon le même principe que sur la place du Centre Administratif un mur en pierres agrémenté de bancs viendra compléter cette rampe
- la modification des pentes et dévers du parvis et du trottoir venant de l'école J Prévert afin de les adapter aux normes PMR;
- la mise aux normes de la place de stationnement réservée aux PMR devant l'école J. Prévert ; ces modifications s'accompagneront du réaménagement des espaces plantés.



Ces travaux sont répartis en deux tranches :

- **tranche ferme**: mise en accessibilité de la mairie et de ses locaux annexes. Les travaux débuteront en février 2017. Leur coût est estimé à environ 200.000€ HT
- **tranche optionnelle** : l'aménagement du parvis sera réalisé en 2018 le coût est estimé à environ 130.000€ HT.

UN POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX TERMINÉS

MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DES CORDELIERS

La réalisation de ce mur de soutènement s'est achevée fin octobre.

Rappel du coût des travaux : 45.000 € HT.

ÉCOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET

Le dortoir a été agrandi d'environ 20 m² permettant d'offrir un espace plus confortable aux enfants.

ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY À LONGUES :

L'ensemble des menuiseries extérieures de l'école ont été changées ce qui, conjugué aux travaux d'isolation des combles, permettra un meilleur confort et aussi des économies de chauffage.

Coût de l'ensemble des travaux réalisés sur 2 ans : environ 120.000 € HT.

GYMNASE DE LA MOLIÈRE

L'habillage de tout le bas de la façade a été refait durant l'été

Coût des travaux : environ 30.000 € HT.

BÂTIMENT DE L'HARMONIE DE VIC

La toiture a été entièrement refaite courant juin et juillet.

Coût des travaux : environ 41.000 € HT.

TRAVAUX EN COURS

RUE DES CONTEAUX

Les travaux touchent à leur fin ! Nous n'avons pas souhaité attendre la dépose complète des poteaux béton pour faire réaliser les enrobés afin de rendre la rue et les trottoirs carrossables avant la fin d'année. Seuls ne seront pas enrobés les endroits où subsistent les poteaux béton qui seront déposés début 2017. Rappel du coût des travaux : 250.000 € HT.



RUE DE LA COTE SAILHANT

Mauvaise surprise de cette fin d'année ! En raison d'infiltrations d'eaux usées et d'eaux pluviales dans des propriétés riveraines, nous avons été contraints d'engager en urgence, en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon, la pose d'un réseau d'assainissement séparatif dont les travaux ont débuté mi-novembre.

Compte tenu de l'étroitesse de cette rue, les travaux intégreront le remplacement de la conduite d'eau potable par le SIVOM d'ISSOIRE, l'enfouissement des réseaux secs et la réfection de la chaussée.

Le coût des travaux s'élève à environ : 85.000 € HT.



CHEMIN DES FOURS DE LACHAUX

Les travaux ont débuté en juillet. À ce jour, le réseau d'assainissement Eaux Usées a été remplacé et le réseau d'eaux pluviales prolongé sur le chemin et sur le passage de Sételle. Les fourreaux pour l'enfouissement des réseaux secs sont en place et la pose des bordures est en cours. La réalisation des finitions (enrobés des chaussées et des trottoirs) ne sera effectuée qu'en début d'année prochaine après raccordement des nouveaux réseaux secs et dépose des poteaux béton existants.

Les travaux intégreront l'aménagement du passage de Sételle.

Le coût des travaux s'élève à environ : 210.000 € HT.



ÉCLAIRAGE – ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

Rue du Puits : Les travaux d'enfouissement sont en cours et devraient être terminés durant le 1^{er} trimestre 2017. Les enrobés de la partie étroite de la rue seront intégralement repris.

TRAVAUX À COURT TERME

ÉGLISE SAINT-PIERRE

Les travaux de restauration des chapelles Nord et Nord Est seront engagés en début d'année 2017. Coût des travaux : environ 190.000 € HT.



ÉCOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET

Une étude a été confiée au cabinet d'architectes ADquat. Elle concerne l'extension du restaurant scolaire et la rénovation de l'école (étanchéité des terrasses, isolation acoustique et thermique).

L'avant-projet sommaire vient d'être finalisé. L'estimation de l'ensemble des travaux s'élève à 820.000€ HT, la dépense devra être étalée sur plusieurs années.

Une 1ère tranche pourrait être réalisée en 2017 et concernerait l'aménagement et l'extension du restaurant scolaire.

Un article détaillé fera le point dans le bulletin municipal de juin 2017.

EMBARQUEZ À BORD DU RÉGIOLIS!



Après 6 années de travail, le Régiolis est enfin sur les rails! Porté par les Régions, la SNCF et Alstom, le nouveau train « Régiolis » a fait sa première apparition dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes, sur 6 lignes, dont Clermont-Ferrand/Vic-le-Comte. Au départ de la gare de Longues, l'inauguration a eu lieu le lundi 12 décembre en présence de M. Laurent Wauquiez, Président de Région, M. Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand et des Maires des communes alentour, dont M. Roland Blanchet, Maire de Vicle-Comte.

Un nouveau train sur les lignes TER :

C'est maintenant parti pour 40 ans de service avec une base conçue pour évoluer avec son temps et intégrer les nouvelles technologies. Ainsi, les voyageurs bénéficient de toutes les innovations, d'un confort nouveau pour un service de qualité dans leurs déplacements du quotidien.

La ligne Clermont-Ferrand/Vic-le-Comte permet désormais à notre commune d'être une des mieux desservies de l'agglomération clermontoise. Ce sont environ 30 trains prévus en semaine entre 5h15 et 21h30, soit en moyenne un toutes les 20 min et, bien évidemment, adaptés aux horaires de forte affluence.

« Un train nouvelle génération » qui marque une amélioration de l'offre de transport et conforte l'attractivité de notre territoire.



FREDON: deux feuilles bien méritées!



« Le comité a remis à la commune, lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue le mardi 8 novembre dernier, le label Niveau 2. »

La réglementation européenne et les directives du Grenelle de l'environnement engagent les collectivités territoriales au respect de l'objectif que s'est fixée la France pour l'horizon 2025 : -50% en 10 ans de recours aux pesticides. La commune s'est donc engagée dans la stratégie « zéro pesticide » depuis maintenant deux ans. Elle vient d'obtenir le niveau 2 de la labellisation FREDON, lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue le mardi 8 novembre dernier.

L'engagement : la charte d'entretien des espaces publics :

Cette charte vise à améliorer la qualité de l'eau à sa « source », afin de protéger les écosystèmes présents sur la commune (en collaboration avec **Phyt'Eauvergne**). L'organisme **FREDON Auvergne** accompagne les communes labellisées dans cette démarche d'amélioration et de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires d'ailleurs bientôt interdite (au 1er janvier 2017).

FREDON Auvergne : Organisme à Vocation Sanitaire pour le domaine végétal, O.V.S, sur le plan régional

Phyt'Eauvergne: Groupe Régional d'Action contre la pollution des eaux par les Produits

Phytosanitaires

Phytosanitaire: pesticide

La mise en œuvre progressive :

Le premier niveau du label visait à « Traiter mieux »

en prenant en compte les contraintes des aménagements, la réglementation en vigueur et en étant conscient des interventions phytosanitaires réalisées. En poursuivant ses efforts Vic-le-Comte a donc atteint le niveau 2 : « Traiter moins », en mettant en place un plan d'entretien phytosanitaire des espaces sans impacter les surfaces classées et en utilisant des techniques alternatives au désherbage chimique. Ces démarches permettent de réduire la pollution des eaux par les pesticides.

Vic-le-Comte fait partie des collectivités pionnières dans la lutte contre ces pratiques défavorables aux espaces verts, une plaque de labellisation a donc été remise à la mairie afin de matérialiser les efforts engagés et de valoriser les démarches de tous les acteurs ayant œuvré pour la préservation d'un environnement bleu et vert cher à nos élus et à nos citoyens. Deux feuilles

symboles d'engagements tenus, deux feuilles qu'il faut préserver dans la continuité.

Un objectif, atteindre le niveau 3 :

La commune souhaite, en persévérant sur cette voie, être conforme dans quelques années aux exigences du dernier niveau, le n°3 : « Ne plus traiter du tout chimiquement ». Il s'agit d'utiliser des techniques alternatives curatives (thermiques, mécaniques...) et/ ou préventives (mise en place de plantes couvre-sol, les paillages...). Un entretien difficile qui va demander plus de temps et d'investissement aux agents techniques pour un résultat visible progressivement. Il faut prendre conscience que cet objectif passe aussi par la tolérance d'herbes spontanées sur Vic. Certains d'entre vous ont commencé à entretenir leur devant de porte. Merci pour cette aide, c'est par une démarche participative, un investissement collectif et l'agissement de chacun que les étapes vont être franchies avant d'arriver au zéro phyto et à un environnement propre, entretenu et sain.



PALMARÈS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dans la catégorie plus belles maisons du village: 1er prix: M. et Mme BÉNÉZIT, 2e prix: M. et Mme. VERDY, 3e prix: M. et Mme AGRAFEIL; encouragements à M. et Mme GUEGUEN et M. et Mme BENOIT; dans la catégorie jardins: 1er prix: M. et Mme MARES, 2e prix: M. et Mme MIALLET, 3e prix: M. et Mme RÉOL, et M. et Mme PAJOT; encouragements à Mme PÉRUCHON, M. et Mme MOUCHARD, M. et Mme BREUIL, M. et Mme LAURENT; dans la catégorie maisons: 1er prix: Mme WESTERLUND, 2e prix: M. et Mme GEORGES, 3e prix: Mme BRUN; encouragements à M. BERTRAND, M. THÉODORE, Mme VACHER, Mme BEGON et M. BALDOWSKY. Un prix spécial est décerné à M. et Mme LANDRY pour l'entretien de l'impasse Bégon.

Félicitations aux gagnants ! Un grand merci aux participants et à ceux qui œuvrent pour le fleurissement et l'embellie des parties communales. Ensemble Vic prend des couleurs qui font plaisir à tous.



a Vigilance,

le maître mot face aux cambriolages

La communauté de brigades de Veyre-Monton, composée des brigades de proximité de gendarmerie de Vic-le-Comte, Saint-Amant-Tallende et Veyre-Monton, a compétence sur un vaste territoire allant du lac de Guéry à Isserteaux, pour accomplir des missions de prévention de proximité, de police secours, de sécurité des personnes mais également des biens. À ce titre, la lutte contre les cambriolages constitue une priorité pour les militaires de la « COB de Veyre-Monton ». La tendance à la hausse depuis un an de ce phénomène nous pousse nécessairement à redoubler d'effort et de vigilance afin de rendre la lutte plus efficace.

Lutter efficacement contre les cambriolages requiert une coproduction de sécurité, une action partenariale et solidaire qui consiste à associer les élus et la population d'un quartier ou d'une commune à la sécurité de leur propre environnement. Cette action partenariale se retrouve dans le dispositif de « participation citoyenne », en lieu et place de l'ancien dispositif de « voisins vigilants ».

Force est de reconnaître que l'action de la population en matière de lutte contre les cambriolages est déterminante, notamment s'agissant de la résolution des enquêtes. Par ailleurs, l'adoption d'une attitude vigilante au quotidien contribue à dissuader et à se protéger des atteintes aux biens. La vigilance se traduit notamment par l'adoption de réflexes au quotidien (voir le petit mémo téléchargeable sur le site internet de la mairie de Vic-le-Comte), une réactivité dans la sollicitation des forces de l'ordre au moindre doute (un individu qui déambule dans vos quartiers de manière suspecte).

Si la participation citoyenne n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie, elle permet

en revanche de renforcer les liens entre les élus, la population et les forces de l'ordre.

La communauté de brigades de Veyre-Monton se tient à votre disposition :

réunions de sensibilisation et de lutte contre les cambriolages, organisées en coordination avec les municipalités,

Contre les <mark>cambrio</mark> ayez les bons reflex

- opération tranquillité vacances,
- l'intervention consécutivement à un appel au 17 dès lors que des comportements suspects sont identifiés.
- conseils auprès des municipalités dans la mise en place de vidéo-protection.

La lutte contre les cambriolages est une priorité, et doit être l'affaire de tous. Soyez vigilant, et n'hésitez pas à solliciter l'intervention des forces de l'ordre, composez le 17!

Nouveaux horaires d'ouverture des brigades

- Vic-le-Comte: Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- **Veyre-Monton** (brigade chef-lieu): tous les jours de la semaine, de 8h à 12h et de 14h à 18h, sauf le dimanche: de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- Saint-Amant-Tallende: mardi et vendredi matins: de 9h à 12h.

La municipalité de Vic-le-Comte conteste la réduction des horaires d'ouverture de la brigade. M. le Maire a interpellé sur ce sujet les parlementaires et la direction de la gendarmerie.

pratiques

Quelques conseils

- Fermez la porte à double tour même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès, ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Assurez-vous de l'identité des personnes inconnues se manifestant à votre domicile.
- Placez vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et tout objet de valeur en lieu sûr et non visible de l'extérieur.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect ou personne au comportement suspect.
- Pour vos départs en vacances, prévenez vos proches, ne diffusez pas votre départ et photos de vacances sur les réseaux sociaux et créez l'illusion d'une présence à votre domicile (programmateur pour la lumière, télévision, radio, etc.); signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (formulaire de signalement disponible sur le site internet de la commune ou sur le site internet du Ministère de l'intérieur).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

La mairie de Vic-le-Comte, en collaboration avec la gendarmerie de Veyre-Monton, organise une réunion publique d'informations le mardi 10 janvier à la Halle du Jeu de Paume à 19h.

15

ш

Vivre à Vic

Vic au fil des jours

LA MUSIQUE RYTHME LES JOURS DE VIC!

Toutes les musiques, tous les mondes, toutes les représentations pour tous les goûts. Les spectateurs se sont laissés portés au grès des partitions et des envolées de notes.



Un programme plein de surprises pour La Comté au clair de lune, un vrai feu d'artifice musical!



5ème édition du festival de Musique ancienne.

Ouverture de la saison estivale avec la fête de la musique du 25 juin dernier.



Musique française, théâtre et opéra étaient les maîtres mots du festival Tuscania.



Soirée théâtre organisée par l'association A.R.T.S..

Spectacle de danse des élèves du collège sur le thème de l'entre deux guerres, spectacle présenté également lors de l'évènement « Danse en Dôme ».



Concert de jazz à l'occasion de l'exposition JazzBox, organisée en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme, la médiathèque de la Comté et le BigBand Jazz Vic Team de l'Harmonie de Vic.



Cérémonie officielle du 11 novembre dernier.



Cérémonie officielle et défilé du 14 juillet.



On se jette à l'eau avec le canoë kayak de Vic.

Championnat de France Minivert – trophée Timothée Berthon.



Gala de fin d'année pour le Judo Club.



Gala de Vic'Dance.





Intervillage d'Enval en juillet dernier.

Don du sang, collecte de septembre.



Concours de pétanque, vide-greniers et petit tour en musique avec l'Harmonie de Vic à la fête patronale de Lachaux, ont animé cette journée organisée par l'association du Comité des fêtes de Lachaux.



dans I'USV Natation

L'Union Sportive Vic-le-Comte Natation a été créée en 1975 peu après l'ouverture de la piscine municipale de la Croix du Vent à Vic, par M. André THOMAS alors professeur d'EPS au collège de Vic-le-Comte. Elle est affiliée à la Fédération Française de Natation depuis 1976. D'abord section de l'Union Sportive Vicomtoise aux côtés de la gymnastique, du football et du basket, elle devient par la suite, comme les autres sections, une association indépendante. En 2009, le club débute sa saison dans une nouvelle infrastructure intercommunale, la piscine Val d'Allier Comté à Longues.

Plusieurs présidents se sont succédés depuis sa création : M. ROCHETTE (1976-1980), M. Christian JALLAT (1980-1984), M. Jean-Yves MONGET (1985-2014) et, depuis 2014, M. Dominique DELCHET.

C'est une croissance constante du nombre de licenciés que connaît le club avec 37 nageurs à ses débuts, 277 en 2000 et 554 aujourd'hui. Les adhérents sont âgés de 8 à 70 ans et 7% d'entre eux sont impliqués dans l'encadrement du club (entraîneurs, gestion, officiels, etc.). Le succès du club est confirmé par son classement, en effet il est à la 161^{ème} place sur les 1076 clubs nationaux et 5^{ème} sur les 30 clubs régionaux.

Le club est labellisé «École Française de Natation (ENF) « et « Nagez Forme Santé».

L'encadrement est assuré par trois entraîneurs salariés et par des entraîneurs bénévoles tout particulièrement en natation synchronisée.

Fabien Carton et Julien Manzi, nageurs formés au club, ont suivi le même cursus de formation : licence STAPS, Brevet d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation, puis pour Julien le Diplôme d'État. Après avoir été entraîneurs

bénévoles ils sont devenus salariés de l'association. Ils sont tous les deux diplômés «Nagez Forme Santé».

Julien Bosquez, arrivé au club la saison dernière, prépare le diplôme d'État en alternance avec le CREPS de Vichy.

L'École de Natation assure la formation des jeunes nageurs avec pour objectif la maîtrise de la sécurité dans l'environnement aquatique et l'apprentissage des 4 nages ou des premières bases de la natation synchronisée

La section Natation Sportive Jeunes (Natation Course) est structurée pour pouvoir accueillir tous les jeunes quelque soit leur niveau ou leur motivation. Les groupes «entraînement-perfectionnement», avec deux à trois entraînements par semaine, ont pour priorité le perfectionnement des nages. Les groupes «entraînementcompétition» avec trois à six entraînements par semaine ont pour objectif de conduire les nageurs au meilleur niveau, départemental, régional ou national, en fonction de leurs capacités.

La Natation Synchronisée est une activité à la fois sportive et artistique qui demande endurance, souplesse, force, grâce, maîtrise du corps et de la respiration et qui favorise le développement des capacités d'expression corporelle. Les nageuses participent aux compétitions FFN en épreuves individuelles ou par équipe. Elles présentent aussi des ballets lors des galas.

La section Natation Adultes propose, dans une ambiance de convivialité, l'apprentissage et le perfectionnement des 4 nages, l'amélioration de la forme physique et la pratique de la compétition mais aussi des activités plus spécifiques telles que Palmes, Endurance ou Natation Synchronisée.

Dans la section «Nagez Forme Santé» l'activité de natation est adaptée aux personnes atteintes de pathologies ou aux seniors cherchant à optimiser leur capital santé. Elle est encadrée par des éducateurs diplômés « Nagez Forme Santé » afin que chaque pratiquant puisse évoluer dans un environnement sécurisé et nager selon ses aspirations et ses capacités propres.

Le club s'implique également dans la formation des jeunes avec la préparation au BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) en partenariat avec Allier Comté Communauté.

Le club participe à de nombreuses compétitions et organise des manifestations annuelles pour le plaisir de ses licenciés et de leurs familles, telles les Galas de natation synchronisée, le meeting national des maîtres NATVIC, le meeting Jean-Yves MONGET, les visites et voyages à Parsberg, sans oublier les stages, le Loto ou la Nuit de l'Eau au profit de L'UNICEF.

Renseignements et inscriptions: Site du club : www.usvnatation.com Email: usv.natation@sfr.fr







Trois ans pour Vic Comté Badminton

Le Vic Comté Badminton (VCB) entame sa 3ème année Cette année le d'existence avec une progression constante dans le développement du badminton sur la commune de Vic-Le-Comte et ses alentours.

En 3 ans, l'effectif a presque triplé (140 adhérents aujourd'hui contre 54 la 1ère saison), grâce notamment à l'ouverture de l'école de jeunes qui est complète à ce jour. Les créneaux « école de **jeunes »** sont encadrés par un entraîneur diplômé et embauché par le Comité de Badminton du Puy de Dôme, secondé par des bénévoles du club. Plusieurs enfants ont d'ailleurs déjà participé à des tournois et ont été détectés par le Comité pour participer à des stages de perfectionnement.

Depuis deux ans, le samedi matin, le club a mis en place un créneau familles (enfant accompagné d'un parent licencié). Ce dernier a connu un succès croissant, ayant pour conséquence une extension sur le créneau du vendredi soir (jusque-là réservé aux adultes). Les nombreux entraînements mis en place pour les adultes quant à eux, sont gérés par un bénévole du club appuyé par un entraîneur extérieur intervenant en général une journée durant les vacances scolaires.

Ainsi, avec l'augmentation du nombre d'adhérents depuis 3 ans, la mairie a octroyé au club de nouveaux créneaux de jeu (informations disponibles sur le site internet du club : http:// vcb63.reseaudesassociations.fr/).

Depuis sa création, le VCB s'est engagé dans la compétition en participant à des tournois officiels ou à des interclubs, et les résultats ont été très satisfaisants pour chaque saison.

club a inscrit trois équipes en interclubs départementaux (contre une seule sur la saison précédente)

qui se mesureront en Division 3 pour une équipe et Division 4 pour les deux autres.

Une équipe interclubs loisirs est en cours de formation pour janvier 2017 et permettra aux nouveaux arrivants de mettre un pied dans la compétition.

Le Vic Comté Badminton se veut convivial avec des manifestations internes comme l'organisation de tournois à thème, de tournois parents/enfants, une grande journée fête en fin d'année, et la participation à différentes activités hors badminton (La Clermontoise, Courir à Clermont, Course de Montpeyroux, etc.).

Si la pratique du badminton vous tente dans une ambiance conviviale, quel que soit votre niveau ou votre envie, loisir ou compétition, rejoignez-nous vite au Vic Comté Badminton!

Renseignements et inscriptions: Robert DELABRE: 06.51.05.22.96 Rémi LONCHAMPT: 06.18.55.45.50

vcbad63@gmail.com

http://vcb63.reseaudesassociations.fr/



Pour sa 14^{ème} année, le Vélo Club de Vic compte une centaine de membres dont une guarantaine d'enfants de l'école de VTT. Trois présidents se sont succédés à la tête du club depuis les années 2002 : M. Alain COMTE (2002-2009), M. Daniel TRINCARD (2009-2012) et, depuis 2012, M. Olivier GODOT.

Les activités principales qui portent les adhérents sont le VTT, le trial et le vélo de route, dernière activité pratiquée plutôt individuellement par les vététistes. Pour ce qui est du VTT, une sortie est proposée tous les dimanche de 8h à 12h (départ à Longues devant la boulangerie). Concernant la section trial, une **zone d'entraînements** se situe face à la déchèterie de Vic. Il s'agit de franchissement d'obstacles naturels ou artificiels pour un temps limité. Le club propose aussi quelques sorties les samedi après-midi en espaces naturels et bien entendu participe aux épreuves du championnat de France.

Pour les enfants, l'École de VTT est encadrée par des moniteurs



bénévoles membres (surtout pour les randonnées) ainsi que par Véloacadémie (250 rue du Clos à Vic ; veloacademie@ gmail.com; 07 81 09 36 11), partenaire du club, pour la partie plus technique de la pratique. Deux groupes de niveaux forment la « Vic-Team » du samedi, le « Biker » pour les 8-17 ans (13h30-15h30) et le « Rider » pour de la descente et de la technicité plus poussée (10h-12h). Cette année les enfants du club participent au championnat régional Ufolep, il s'agit d'une compétition de VTT et de trial.

Des manifestations régulières animent le Vélo Club. Trialix organisée sur une journée chaque année environ et qui rassemble tous les mordus de vélo de tout niveau et de tout âge, pour échanger et se défier et la **Comté Verte** également très attendue. En 2016 la 13^{ème} édition de la Comté Verte a compté 500 participants, c'est l'une des six premières randonnées de la région. Plusieurs parcours sont possibles, le 7 km (pour les familles), le 20 km (pour les adultes), le 35 km et le 50 km pour plus d'obstacles et de difficultés. Ces parcours proposent différentes variantes techniques. L'évènement organisé sur une journée complète convie également les participants à un barbecue offert, à des démonstrations de trial ainsi qu'à des expositions de vélos.

Et maintenant en route ! Il faut s'entraîner pour la Comté Verte 2017!

Renseignements:

Olivier GODOT (président): 06 64 65 54 05

Frédéric SENIC (secrétariat et site web) : 06 95 51 01 71

vcvl63@gmail.com

Formulaire de contact en ligne sur velo-club-vic.fr

Henry Blum, Simone Blum, Gisèle Moyse.

Entrée du camp de Birkenau

cousin de Henry loge à l'hôtel Notre-Dame. La sœur

de Simone, Gisèle loge à Royat. La famille Blum n'est

pas la seule à choisir l'Auvergne comme terre d'asile :

la population des huit départements du centre de la

France a presque doublé avec l'afflux de 1,4 million de

réfugiés. De nombreuses familles s'installent donc du-

rablement en Auvergne malgré la politique de la pré-

fecture du Puy-de-Dôme qui multiplie les mesures vi-

sant à expulser les Juifs de la région. Par exemple, en

septembre 1942, 356 juifs vivant à Clermont reçoivent

l'ordre de quitter la région... Conscients des dangers,

Henry et Simone prennent une fausse identité : Mon-

sieur et Madame Henri. La famille Blum vit au rythme

de la petite localité. On sympathise avec le gérant du

Familistère. Avec les restrictions, on s'organise... la

famille se ravitaille chez des paysans de Pardines ou

d'Enval et Simone élève deux poules sur son balcon.

La place Saint Jean, ancien cimetière médiéval, devient

le terrain de jeux des enfants qui s'étonnent parfois de

retrouver quelques ossements en creusant légèrement

la terre... Henry est embauché en qualité de comptable

aux établissements Audigier à Clermont-Ferrand. Si-

mone donne quelques cours de piano et consacre l'es-

sentiel de son temps à ses enfants scolarisés à l'école

Pendant ce temps, les persécutions à l'égard des Juifs

s'intensifient. Début juin 42, les autorités nazies en-

tament des négociations avec le régime de Vichy

sur l'organisation de l'arrestation et de la déporta-

tion des Juifs de France. L'accord du 2 juillet valide la

participation des forces de l'ordre françaises. Cette

politique a des conséquences terribles pour la famille

Blum. Le frère d'Henry est arrêté à Villeneuve-sur-Lot

en 1943 puis déporté. Son oncle et sa tante sont à leur

tour arrêtés alors qu'ils sont en maison de retraite à

Nice. Ils sont déportés également. Début 1944, c'est le

père d'Henry qui est raflé à l'âge de 84 ans à Lunéville

en Meurthe-et-Moselle. Il est écroué au camp d'inter-

nement d'Écrouves près de Toul où il meurt.

primaire.

Chaque 8 mai, les commémorations marquant la victoire alliée de 1945 rassemblent de nombreux vicomtois au pied du monument aux morts érigé en hommage aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale. La lecture des 33 noms gravés, sombre litanie en l'honneur des « morts pour

la France », ne dit presque rien de ces hommes et femmes dont les noms sont désormais figés dans le marbre, qu'ils aient été soldats, résistants ou déportés. Pour ne pas ignorer l'histoire de ces noms gravés, voici celle de trois d'entre eux : Henry Blum, Simone Blum, Gisèle Moyse. Patrick Modiano, le Prix Nobel de littérature, écrivait ceci : « Il faut longtemps, très longtemps, pour que ressurgisse à la lumière ce qui a été effacé ». C'est cette lumière que nous redonne ici Francine Menichini-Blum, petite fille réfugiée à Vic-le-Comte entre 1941 et 1944.

Henry BLUM est né le 6 août 1903 à Hochfelden petite ville située en Alsace. La famille d'Henry y est installée depuis plusieurs générations. Le jeune Henry part vivre à Paris où il rencontre Simone Moyse chez des tante et oncle communs. Simone est née le 22 décembre 1906, à Rosières aux Salines, à quelques kilomètres de Nancy. En 1927, Henry 24 ans et Simone 21 ans se marient. De cette union naissent deux enfants, Pierre et Francine qui n'ont que 18 mois d'écart.

En 1939, Henry participe à la campagne de France. Pendant ce temps, Simone est en convalescence avec

ses enfants à Chamonix suite à une maladie pulmonaire. Au regard des conditions d'armistice du 22 juin 40 et de l'occupation de la zone nord, le couple prend la difficile décision de ne pas retourner vivre dans leur appartement pari-

La famille s'installe pour un court temps à Juanles-Pins avant de parpour Vic-le-Comte en 1941. Henry et Simone retrouvent alors des membres de la famille qui ont choisi de se

Le 13 juin 1944, Henry Blum est interné au 92ème régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand qui sert de prison, par la Gestapo suite à une dénonciation sur son lieu de travail. Simone et les enfants attendent son retour en vain ce jour-là. Le 17 juin, Simone et sa sœur Gisèle se rendent à la prison pour apporter une valise



Monument aux morts de Vic-le-Comte

réfugier dans la petite cité auvergnate. Il y a là Paul et Fernande Moyse, les oncle et tante de Simone et leur fils Claude. Ils louent un petit appartement. Un

20

à Henry, elles sont également arrêtées. Le 15 juillet, Henry, Simone et Gisèle sont transférés à Drancy pour être déportés. Ce camp est le camp de rassemblement et de transit de tous les Juifs de France en vue de leur déportation et de leur assassinat à Auschwitz. Entre mars 1942 et août 1944, environ 63000 Juifs seront déportés du camp de Drancy. À leur arrivée, Henry, Simone et Gisèle sont fouillés et dépouillés des quelques francs qu'ils ont sur eux.

En cette fin juillet 1944, les alliés ont débarqué depuis le 6 juin et progressent vers Paris mais la folie meurtrière se poursuit avec Aloïs Brunner, officier SS en charge du camp de Drancy. Il organise le convoi 77, dernier grand convoi de déportés. Henry Blum, Simone Blum et Gisèle Moyse font partis des 1300 personnes qui montent dans des wagons à bestiaux en gare de Bobigny pour Auschwitz. Après 4 jours de voyage, le train arrive le 3 août vers minuit au cœur du vaste



Simone, Francine, Pierre et Henry Blum devant l'église St-Jean

camp de Birkenau la nouvelle rampe construite pour acheminer le flot ininterrompu de juifs de Hongrie, dans leur immense majorité, assassinées, au rythme effréné de 12 000 par jour. C'est donc à un moment paroxystique que le convoi 77 arrive à Auschwitz: 291 hommes et 283 femmes sont sélectionnés pour le travail, les 726 autres personnes sont immédiatement zées dont 300 enfants.

À l'été 1944, la si-

tuation militaire du IIIème Reich se dégrade. L'armée rouge entre en territoire polonais en juillet. Le 27 janvier 1945, les troupes soviétiques atteignent Auschwitz. À Paris, les premiers convois de rescapés arrivent fin avril 45. Des centres d'accueil sont mis sur pied dont celui de l'hôtel Lutetia. Les proches d'Henry, de Simone et de Gisèle espèrent leur retour. Ils envoient des photos au Lutetia. Malheureusement Gisèle Moyse, Henry et Simone Blum ne feront pas partie des 214 rescapés du convoi 77 parmi lesquels on compte 68 hommes et 146 femmes. Les deux enfants, Pierre et Francine sont accueillis dans une famille vicomtoise puis ils sont pris en charge par l'Œuvre de Secours aux Enfants chargée, à la libération, d'accompagner vers l'âge adulte plus de 2 000 enfants devenus orphelins. dont 427 rescapés du camp de Buchenwald.

Les noms d'Henry Blum, de Simone Blum et de Gisèle Moyse sont gravés sur le monument aux morts de la commune de Vic-le-Comte, sur le « mur des noms » au mémorial de la Shoah à Paris qui recense les noms des 76 000 Juifs déportés de France et à Yad Vashem, mémorial israélien situé à Jérusalem, parmi les quatre millions de victimes **identifiées**. Près de deux millions de noms restent inconnus. Les victimes retrouvent ici une place dans l'éternité de la pierre qui porte la douleur des survivants et des descendants. Chaque homme



Les enfants en compagnie de M^{elle} Boyer

doit faire de cette abomination une leçon. Connaître la Shoah est donc une nécessité absolue. C'est cette profonde conviction qui m'a conduit à m'engager dans ce travail et à vous livrer cette modeste contribution.

Cyrille Fayolle

Je tiens à remercier Madame Francine Menichini-Blum qui a eu la gentillesse de me confier son histoire familiale douloureuse. Je tiens à remercier également Monsieur Roland Blanchet, Maire de Vic-le-Comte et Monsieur Antoine Desforges, Conseiller Départemental et Premier adjoint au Maire de Vic-le-Comte pour avoir accompagné et soutenu mon projet. Un article plus détaillé est en consultation sur le site de la mairie de Vic-le-Comte ainsi qu'à la médiathèque intercommunale.

Une soirée « conférence » se déroulera le vendredi 7 avril à la Halle du Jeu de Paume à partir 20 h 30 – Au cours de cette soirée, des chants seront interprétés par la chorale « Cœur de femmes » et par Émile Sanchis.

Liste du convoi 77 du 31 juillet 1944 (Drancy - Auschwitz - Birkenau). Source : archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine



Jorlir a Vic

Pour ce premier semestre, théâtre, danse, concerts, poésie, expositions, projections-cinématographiques..., la programmation culturelle 2017 comblera tous les amateurs!

THÉÂTRE AMATEUR

C'ÉTAIT MIEUX AVANT PAR L'ATELIER THÉÂTRE RIOMOIS Samedi 4 février - 18h

Halle du Jeu de Paume Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

C'est sans doute aussi ce que pense Raoul Jambon dans cette pièce d'Emmanuel Darley, trop tôt disparu avec des propos dignes d'un comptoir de ces bistrots où l'on refait le monde : C'était mieux avant! C'est une pièce sur la vanité et la bêtise du monde. C'est une pièce sur hier ou sur aujourd'hui racontée dans un langage détourné et surprenant où les mots perdent leur sens et leur forme et deviennent des jouets pour rire.

Car c'est bien de dérision qu'il s'agit dans ce petit théâtre « C'était mieux avant! » des réflexions tirées du quotidien, que l'on peut trouver banales mais qui font la joie des acteurs de l'ATR et probablement celle des spectateurs qui sont nos contemporains.

L'histoire, comme toutes les histoires, tourne au vinaigre : à la médiocrité imbécile et ambitieuse succédera une autre médiocrité toujours plus ambitieuse et agressive qui prendra le pouvoir à son tour ... et ça ira, ça ira, ça ira ! Comme dans toutes les histoires où le pouvoir est un appât et un danger redoutable, de Shakespeare à Molière, quand les bourgeois veulent être gentilshommes...

Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 5€. Réservation au 06 86 02 59 97



ENTRE LES MOTS Samedi 13 mai – 21h30

Halle du Jeu de Paume

Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

Une soirée théâtrale et musicale organisée en harmonie avec A.R.T.S et Les Ateliers du Caméléon.

Dîner-spectacle « Entre actes... ».

Entre les mots... les silences...

Venez tendre l'oreille pour écouter les mots murmurés... dévorés... par la Compagnie des **Chuchoteurs**, troupe du Foyer Occupationnel de Nonette. Soyez prêts, le caillou sur la main, à jeter des cœurs sur

le chemin... pour imaginer Le Petit Poucet, on a inventé l'histoire.

Entre les mots... les mots du palais et du cœur...

Avec **Les Ateliers du Caméléon**: Des mots, des mots, toujours des mots...

Qu'ils soient lus, (en)joués, dégustés, mâchés, dépouillés, éprouvés, fredonnés, chantés...

Venez les savourez!

Entre les mots.... la musique... et les paroles...

Avec **Station 22**: entre chansons françaises et pop anglo-saxonne...

Autour d'une guitare, une voix, une contrebasse, un saxophone et des percussions : un répertoire revisité avec une musicalité tout en nuances.

Venez partager un moment musical dans une ambiance intimiste et chaleureuse. Programme:

18h: Le Petit Poucet, on a inventé l'histoire par La Compagnie des Chuchoteurs, troupe du Foyer occupationnel du CTR de NONETTE (théâtre):

19h: **Repas Entre-actes**: Le repas sera ponctué de lectures **surprises** (à ne pas annoncer donc), sur le thème de la nourriture par **Les Ateliers du Caméléon**

20h30 : Quelques mots d'amour par L**es ateliers du Caméléon** (théâtre)

21h30 : concert de Station 22 (musique) Sur réservation uniquement au tarif de 20€, spectacle + repas.

DANSE

QUAND LA COMTÉ DANSE Samedi 11 mars - 20h30 et dimanche 12 mars - 15h

Halle du Jeu de Paume - Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

Rendez-vous chorégraphique pour tout public réunissant trois chorégraphes, trois univers... un temps danse en quatre actes à déguster « sans fin »!

Quand la mémoire danse par la compagnie Levidanse d'Aubière, chorégraphe Patricia Gannat

La couleur des sentiments par l'atelier Jazz & Co et le centre de loisirs de Cournon, chorégraphe Françoise Malige

Prima©tes & Dans la solitude des champs de coton par la Cie Manque pas d'Art, chorégraphe Audrey Listrat

Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 5€.



BAL TRAD Animé par le groupe PEROTINE Samedi 18 mars - 21h

Halle du Jeu de Paume

Organisé par la section folklore de l'Amicale laïque en partenariat avec la municipalité.

Le groupe folklorique « la bourrée de la Comté » organise un Bal Traditionnel. Il sera animé par le groupe Pérotine.

Entrée : 5€ - buvette

CONCERTS

CONCERT DE LA SAINT-VALENTIN Dimanche 12 février - 16h

À la Sainte-Chapelle et Halle du Jeu de Paume

La chorale de l'Amicale Laïque «Couleur vocale» invite l'ensemble chants, danses et musiques Renaissance de la Camerata Brivatensis de Brioude pour un concert de la Saint-Valentin à la Sainte Chanelle

Après le concert, la Camerata se déplacera à la Halle du Jeu de Paume pour un spectacle de danses et musiques. Pour terminer, un apéritif Renaissance sera offert avec dégustation d'hypocras et de délicieux mets.



PRINTEMPS DE LA LANGUE FRANCAISE

Du 17 au 26 mars :

« Territoires d'enfance »

Pour sa deuxième édition le Printemps de la Langue Française s'accomplira par des manifestations diverses et intergénérationnelles liées à l'écriture et la lecture. Des rencontres auront lieu autour de la chanson, les récits de souvenirs d'enfance, la dictée, la poésie, etc.

Il pourra investir les écoles, le temps périscolaire, le collège, la médiathèque, les associations culturelles ou non, et concerner les enfants, les parents d'élèves, les ados, les jeunes adultes, les aînés, les personnes en recherche de formation, et sensibiliser tout amoureux ou toute amoureuse des mots!

Dans cet arbre en floraison, s'organiseront des évènements ayant la langue française comme sève, et qui mêlent divertissement et recherche de sens.

En voici un premier aperçu :

- Veillée « Chez Henri » : soirée lecture, poésie, chanson française, histoires locales
- Rencontre « jeux sur la langue » pour enfants et adultes
- Récits écrits de souvenirs d'enfance...
- Dictée (juniors/cadets/adultes), ouverte à tous
- Actions diverses dans les écoles, travaux d'écoliers

Salvador!: Les Grandes Gueules, Chanson À Capella - À partir de 7 ans - Durée 1h15, Dimanche 26 Mars - 17h Halle du jeu de Paume



L'ORCHESTRE D'AUVERGNE Vendredi 24 mars - 20h30

À la Sainte-Chapelle.

Vic-le-Comte accueille le Lions de Cournon-Rives d'Allier qui organise son traditionnel concert de l'Orchestre d'Auvergne. L'orchestre se produira cette année sous la direction du chef d'orchestre et claveciniste Bruno Procopio.

Au programme :

- RAMEAU, Jean-Philippe Suite de Castor et Pollux
- BACH, Carl Philipp Emmanuel Symphonie en Mi mineur W q 177
- BACH, Carl Philipp Emmanuel Sinfonia in G major, H.657 w Q 182
- BACH, Carl Philipp Emmanuel Sinfonia in C major, H.659 W q 181
- DAUVERGNE, Antoine

Quatrième concert de symphonie en La Majeur Opus 4.o.2.

- MOZART, Wolfgang Amadeus,

Divertimento pour orchestre à cordes n°3 en Fa Majeur KV 138

Tarif: 20€. Vente de billet à compter du 6 mars à la pâtisserie Constant (141 avenue du Jeu de Paume 63270 VIC-LE-COMTE).



CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE DE VIC-LE-COMTE

Samedi 1er avril - 20h45

Salle André Boste

« Télé Nostalgie »

Le samedi 1^{er} avril 2017, l'Orchestre d'Harmonie de Vic-le-Comte vous invite à explorer la télé d'hier, celle des séries cultes comme « Star Trek » ou « Chapeau melon et bottes de cuirs », celles des grandes émissions comme « la Dernière Séance » et ses westerns cultes, « le Grand Échiquier » et ses invités prestigieux, « les Animaux du Monde » ou « l'Heure de Vérité », celle qui divertissait les enfants avec des cartoons délirants, celle qui présentait le dimanche soir de grands films populaires comme la Grande Vadrouille ou plus tardivement des films du patrimoine cinématographique avec le célèbre Ciné-Club. Bref, le samedi 1er avril le petit écran sera à l'honneur avec un concert volontairement populaire mêlant musiques et images. « À vous Cognacq Jay, à vous les studios!»

Entrée libre.



EXPOSITIONS

STREET REVIEW

Du 15 au 28 mai



Dans le cadre d'un partenariat pluriannuel avec la municipalité, l'association Magnésie organise sa première exposition autour d'œuvres d'Antoine Squizzato.

Dans STREET REVIEW, le plasticien dénonce le pouvoir de l'image et souligne la proximité avec des situations tragiques dont nous sommes que des spectateurs passifs : liberté d'expression bafouée, privation de droits, régimes autoritaires, censures. Pour ce projet, le plasticien Antony Squizzato utilise des photographies d'ambassades de pays qui bafouent les droits de l'homme et les libertés individuelles. Sur chaque façade, l'artiste réalise une fresque -illusion ou réalité? - qui représente deux personnages enlacés. Plutôt que d'inscrire une critique politique revendicatrice il se réfugie dans la métaphore, et ainsi suggère une interrogation plutôt qu'une expression directe de la situation dénoncée.



POTERIE - PEINTURE - PHOTO

Du 23 juin au 2 juillet à la Halle du Jeu de Paume. Tous les jours de 15h - 19h, les dimanches de 10h - 12h et de 15h - 19h.



Proposé par l'Amicale Laïque en partenariat avec la municipalité.

L'atelier **Boule de Terre** présentera ses réalisations sur le thème **« Le poulailler »** et l'atelier **Perspectives** ses œuvres sur le thème **« Tous v&r »**.

La section Photo exposera aux mêmes dates et horaires à la salle du Couvent des Dames. Entrée libre.

La semaine du développement durable se déroulera du mardi 30 mai au lundi 5 juin 2017. Un programme plus détaillé sera sur notre site internet le moment venu.

PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

SÉANCES DE CINÉMA

Partenariat avec Ciné-Parc.

Programmées les mercredis à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

8 dates pour le 1^{er} semestre 2017 : **18 /01, 08/02, 01/03, 22/03, 12/04, 03/05, 24/05, 14/06.**

Plein tarif : 5€, tarif réduit 3€.

La programmation est affichée à la Halle du Jeu de Paume ou disponible sur le site internet de la mairie et sur www.cineparc.fr

Résidence d'artistes 2016-2017 :

« Ce qui reste après le geste »



Les racines de cette rencontre entre professionnels et amateurs prennent forme dans les souvenirs de Vic-le-Comte.

La danse, la musique, le cirque sont là pour refaire vivre ces instants au grès des témoignages des habitants lors d'un spectacle-ballade qui empruntera les espaces emblématiques de Vic : des places Carré de l'Olme, du marché au beurre, de la Molière, du Parc Montcervier et de l'impasse des Dames.



VENEZ PARTICIPER AUX ATELIERS PROPOSÉS AFIN DE CRÉER CE SPECTACLE ET DE FAIRE VIVRE LE VILLAGE D'UNE ÉNERGIE NOUVELLE!



AU CHOIX OU À TOUS ... ATELIER CHASSE AUX SONS

avec Romain JOUBERT, musicien compositeur; devenez traqueur de sons, de bruits et de silences. Votre village regorge de sonorités et vous serez le compositeur de la musique du spectacle final. Du 17 au 21 janvier de 18h à 19h, Halle du Jeu de Paume



ATELIER FABRICATION ET CONSTRUCTION DE DÉCORS

avec Julie HONORÉ, scénographe plasticienne ; retroussez vos manches et venez confectionner des éléments du décor présents dans le spectacle.

Le 12 mars toute la journée et le 13 et 14 mars en soirée, Halle du Jeu de Paume Le 22 et 23 avril toute la journée et le 24 avril en soirée, salle Louis Paulet



ATELIER DANSE avec Lucie PAQUET et Astrid MAYER, danseuses chorégraphes ; laissez-vous emporter sur les pas de danse jusqu'au jour du spectacle

Le 20 avril de 18h à 20h, Halle du Jeu de Paume Le 22 et 23 mai de 18h à 20h, Halle du Jeu de Paume



Répétitions générales le jeudi 1^{er} juin de 18h à 20h. SPECTACLE le vendredi 2 juin à 18h et le samedi 3 juin à 11h.

TOUTE AIDE EST LA BIENVENUE (ASPECTS LOGISTIQUES, TECHNIQUES, ÊTRE GUIDE POUR LA BALADE...), VENEZ NOMBREUX!



